

CATALOGUE DES FORMATIONS

2027



L'Atelier
Transformation
CRÉATIF & INCLUSIF





1 ÉDITO

PAGE 03



2 PRÉSENTATION

PAGE 04

GENÈSE DE L'ATELIER TRANSFORMATION
NOTRE PROPOSITION
NOS PRINCIPES, NOS VALEURS
NOS CHAMPS D'EXPERTISE



3 NOS INTERVENTIONS

PAGE 09

NOS FORMATS D'INTERVENTION
NOTRE ÉQUIPE



4 NOTRE IMPACT

PAGE 12

LE PUBLIC DE NOS FORMATIONS
ILS NOUS FONT CONFIANCE
ILS PARLENT DE NOS FORMATIONS
L'IMPACT DE NOS FORMATIONS



5 NOS FORMATIONS

PAGE 16

SOMMAIRE GLOBAL
FORMATIONS INTRA
FORMATIONS INTER

THÉMATIQUE : Comprendre pour mieux accompagner

THÉMATIQUE : Transformer ses pratiques

THÉMATIQUE : Soutenir les droits et le pouvoir d'agir

THÉMATIQUE : Construire des parcours personnalisés

THÉMATIQUE : Communiquer de manière accessible



6 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PAGE 48

Transformons-nous !!

Cette phrase résume toute l'énergie créatrice qui a conduit à l'émergence de notre organisme de formation en 2022.

Depuis de nombreuses années le Centre Ressources Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine a profondément changé son approche pour soutenir les projets de vie des personnes en situation de handicap.

La question de l'autodétermination a longtemps guidé notre travail mais faisant le constat que l'autodétermination seule ne suffisait pas, il a été nécessaire de travailler différemment en montant en compétences dans la conduite de projet, en prenant en compte la coopération équitable des parties prenantes, en développant l'accessibilisation de l'environnement.

Tout naturellement, ces compétences ont fait l'objet d'un transfert et ont permis de modéliser nombre de formations.

Ces formations, proposées dans ce catalogue, ainsi que celles que nous construirons ensemble, au regard de vos besoins, permettront d'œuvrer dans la transformation de votre organisation, de vos pratiques, mais aussi de l'environnement pour faciliter le vivre ensemble.

CHRISTOPHE LECUYER,

Responsable du Pôle Innovation
du Centre Ressources Régional Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine



L'Atelier Transformation est le nom de l'organisme de formation, créé en 2022, par Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine. Cet Atelier a pour volonté de soutenir les choix de vie et l'effectivité des droits dans une société inclusive. Il s'agit donc de concevoir les articulations entre l'autodétermination et la coopération au bénéfice de chaque partenaire des projets. Cet Atelier fournit un catalogue de formations inédites, ouvertes à tous : que vous soyez personne en situation de handicap, parent, aidant, professionnel du secteur médico-social ou d'un autre secteur, ces formations peuvent vous intéresser. L'objectif de ces formations est de prioriser et de développer tout domaine qui touche à l'accomplissement optimum du parcours de la personne en situation de handicap. En vertu du principe du triple partenariat, porté par Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine, il est à noter que certaines formations peuvent être animées par des personnes en situation de handicap. À souligner également que des formations «personnalisées» peuvent être proposées. Grâce aux formations proposées par notre catalogue, transformons la société dès aujourd'hui pour qu'elle permette demain à toute personne en situation de handicap d'y trouver la place qu'elle désire...

DANIEL GUIPET

Président
de l'association Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine



GENÈSE DE L'ATELIER TRANSFORMATION

L'Atelier Transformation est un organisme de formation du secteur médico-social créé en 2022 par l'association Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine.

Sa création est directement liée à la transformation de l'Association en Centre Ressources Régional, et plus largement, aux évolutions qui traversent tout le secteur médico-social.

LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Les attentes des personnes accompagnées évoluent, portées par des politiques publiques qui renforcent l'effectivité des droits, le pouvoir d'agir, la participation et l'inclusion. Les établissements sont ainsi invités à faire évoluer leurs organisations, leurs pratiques et leurs modes de coopération pour construire des accompagnements plus personnalisés et centrés sur les projets de vie.

Ces évolutions interrogent les professionnels au quotidien : comment concilier protection et autonomie ? Comment accompagner sans décider à la place ? Comment rendre les personnes pleinement actrices de leur parcours ?

C'est cette transformation que l'association Trisomie 21 a vécue, en faisant évoluer ses propres services.

LA TRANSFORMATION DE L'ASSOCIATION TRISOMIE 21 EN CENTRE RESSOURCES REGIONAL

L'association Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine a transformé ses services en un Centre Ressources Régional organisé en plateforme de services coordonnée.

Ce changement marque le passage d'une logique de prise en charge directe à une logique de prestations en appui du projet piloté par la personne. Le Centre Ressources Régional met ainsi son expertise à disposition des personnes présentant un trouble du développement intellectuel, de leurs familles et de leur environnement.

Cette évolution s'inscrit dans les orientations des politiques publiques - notamment la loi du 11 février 2005 et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) - qui favorisent l'inclusion, l'autodétermination et la personnalisation des parcours de vie.

L'EXPERTISE ISSUE DE LA TRANSFORMATION COMME ADN DE L'ATELIER TRANSFORMATION

Cette transformation a profondément fait évoluer l'organisation, le management, les pratiques des professionnels, ainsi que la place des personnes concernées et de leurs proches. Forte de cette expérience, Trisomie 21 a capitalisé et modélisé les enseignements issus de cette démarche pour les partager plus largement : c'est dans cette dynamique qu'est né l'Atelier Transformation.

NOTRE PROPOSITION

Notre coeur de métier est la formation. Mais nous savons qu'une transformation durable ne se joue pas seulement dans la transmission de connaissances. Nous accompagnons alors ceux qui souhaitent aller plus loin et proposons des modalités adaptées aux besoins de chacun.

VOUS SOUHAITEZ :

Développer vos compétences à titre individuel ?

Découvrez nos formations inter ouvertes aux professionnels, bénévoles, proches aidants, et personnes concernées.

Former une ou plusieurs équipes ?

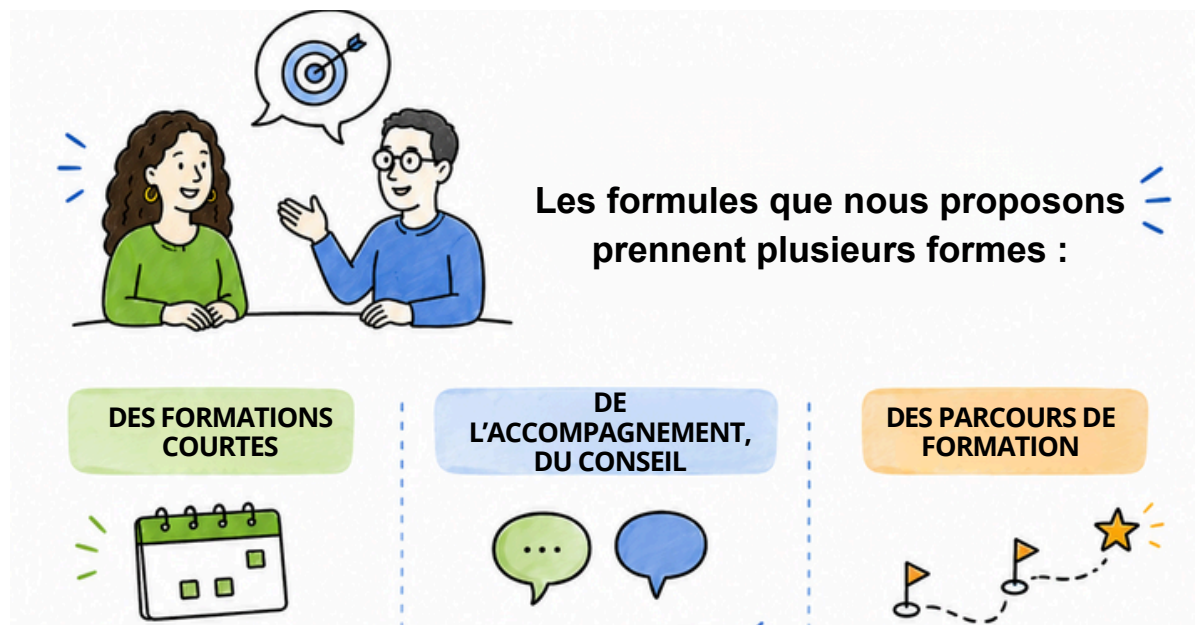
Nous construisons avec vous le format adapté à vos besoins.

Engager une démarche de transformation de votre organisation ?

Nous concevons un parcours sur mesure, combinant plusieurs leviers : diagnostic, formation, accompagnement d'équipe, expérimentation et évaluation.

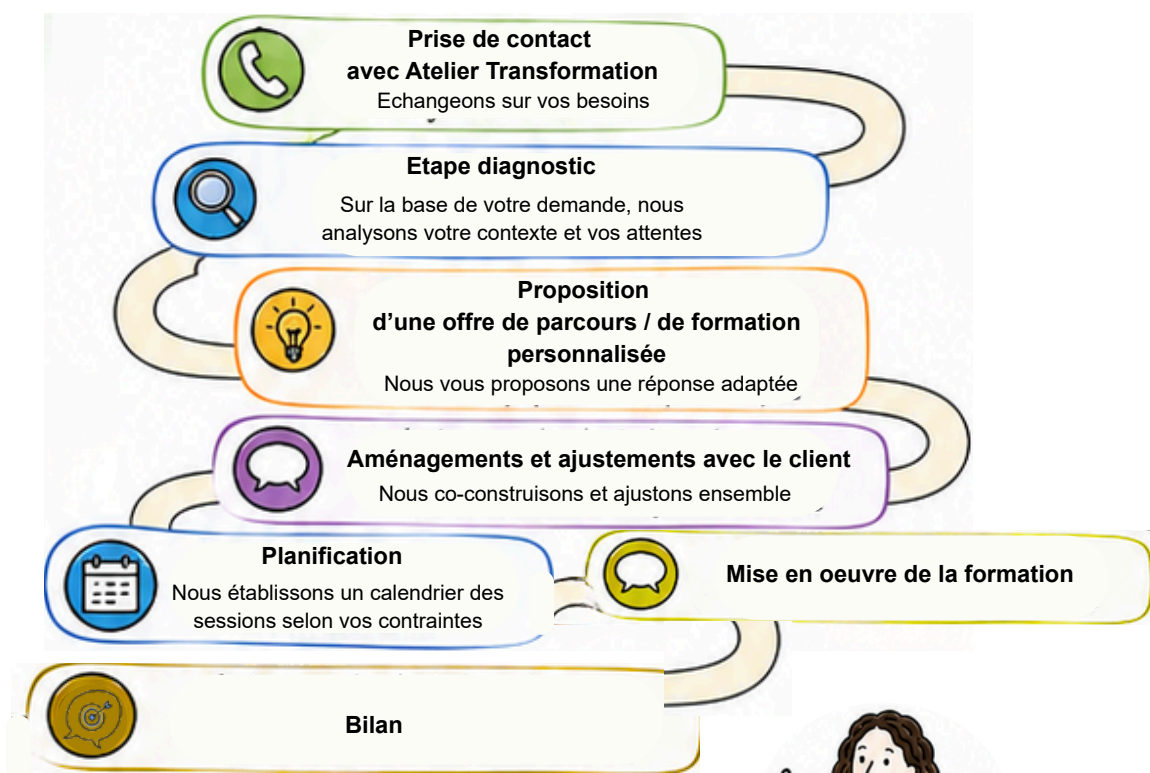
Accompagner d'autres structures dans leur transformation ?

Nous vous accompagnons dans la conception de votre Appui Ressources.



NOTRE PROPOSITION

UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LA CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET DE FORMATION



NOS PRINCIPES, NOS VALEURS

PRINCIPES VÉHICULÉS DANS NOS ACCOMPAGNEMENTS ET NOS FORMATIONS

Les droits : en cohérence avec la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH), les personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité disposent des mêmes droits que l'ensemble des citoyens et doivent pouvoir les exercer pleinement.

Les compétences : chaque personne, y compris les personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, possède des ressources, des savoirs et des compétences qui méritent d'être reconnus et valorisés.

Le projet et la coopération : chaque personne est porteuse d'un projet de vie qui lui est propre. Les professionnels, les proches aidants, et les partenaires contribuent, avec elle, à la réalisation de ce projet dans une logique de coopération.

La demande : Les réponses proposées s'adaptent aux attentes, aux besoins exprimés par la personne, dans le respect de son parcours et de ses aspirations.

Le principe de subsidiarité : chaque fois que cela est possible et souhaité, les solutions du droit commun et les ressources du territoire sont mobilisées.

NOS VALEURS

- L'inclusion
- La pluralité de l'expertise
- Le pouvoir d'agir
- L'innovation
- La personnalisation
- La créativité
- L'accessibilité

NOS CHAMPS D'EXPERTISE

L'Atelier Transformation vous accompagne et déploie des formations en lien avec l'expertise acquise par les professionnels du Centre Ressources Régional dans le cadre de la transformation de ses services.



NOS FORMATS D'INTERVENTION

NOS TYPES DE FORMATION

LES FORMATIONS OU PARCOURS EN "INTRA"



Elles s'adressent à un groupe de salariés et/ou de personnes accompagnées **d'un même établissement**



Elles sont construites sur mesure, c'est-à-dire construites sur la base des besoins du client et de ses attentes.



La date de la formation ou du parcours de formation est décidée en accord avec le client.



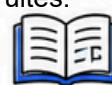
LES FORMATIONS EN "INTER"



Elles s'adressent à des salariés et/ou personnes provenant **de différents établissements**.



Les formations sont déjà construites. Ce sont les « formations catalogue ».



La date de la formation est déjà fixée et les salariés et/ou personnes s'inscrivent à l'une des dates proposées.

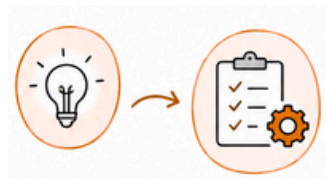


NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

Nous privilégions les formations en présentiel de manière synchrone.



Nous pouvons également utiliser l'AFEST comme modalité pédagogique.



- Toutes nos formations sont construites par un ingénieur pédagogique et un expert métier.
- Chaque fois que cela est pertinent, les co-formateurs en situation de handicap s'associent à la construction de ces formations.

NOS FORMATS D'INTERVENTION

NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Des formations co-construites**

À l'Atelier Transformation, nous organisons des groupes de travail avec des formateurs experts et/ou concernés par le handicap pour construire les formations et les parcours de formation.

- **Des accompagnements, des formations et parcours de formation sur mesure**

Nous analysons la demande et le besoin du client. Nous proposons ensuite un format adapté : durée, contenus, modalités, tarif, ...

- **Des formations accessibles et/ou adaptées aux situations de handicap**

Lorsque les formations s'adressent à un public en situation handicap, nous créons, a minima, les contenus et les animations avec un formateur également concerné par le handicap.

- **Des formations ancrées dans les problématiques de terrain**

L'ensemble des formations proposées par l'Atelier Transformation est issu de l'expérience des professionnels. Les formations sont donc opérationnelles et adaptées aux situations de terrain.

- **Une pédagogie active**

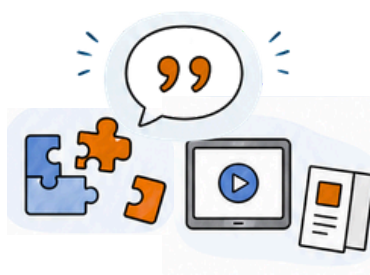
Nous veillons à construire nos formations en utilisant des pédagogies actives : des mises en situation, des jeux de rôles, des études de cas, ... tout est prétexte à apprendre en s'interrogeant, en expérimentant, en incarnant un rôle ou une posture professionnelle.

Les formations sont un lieu où la théorie se transmet, se partage, et se coconstruit.

- **Une qualité labellisée**

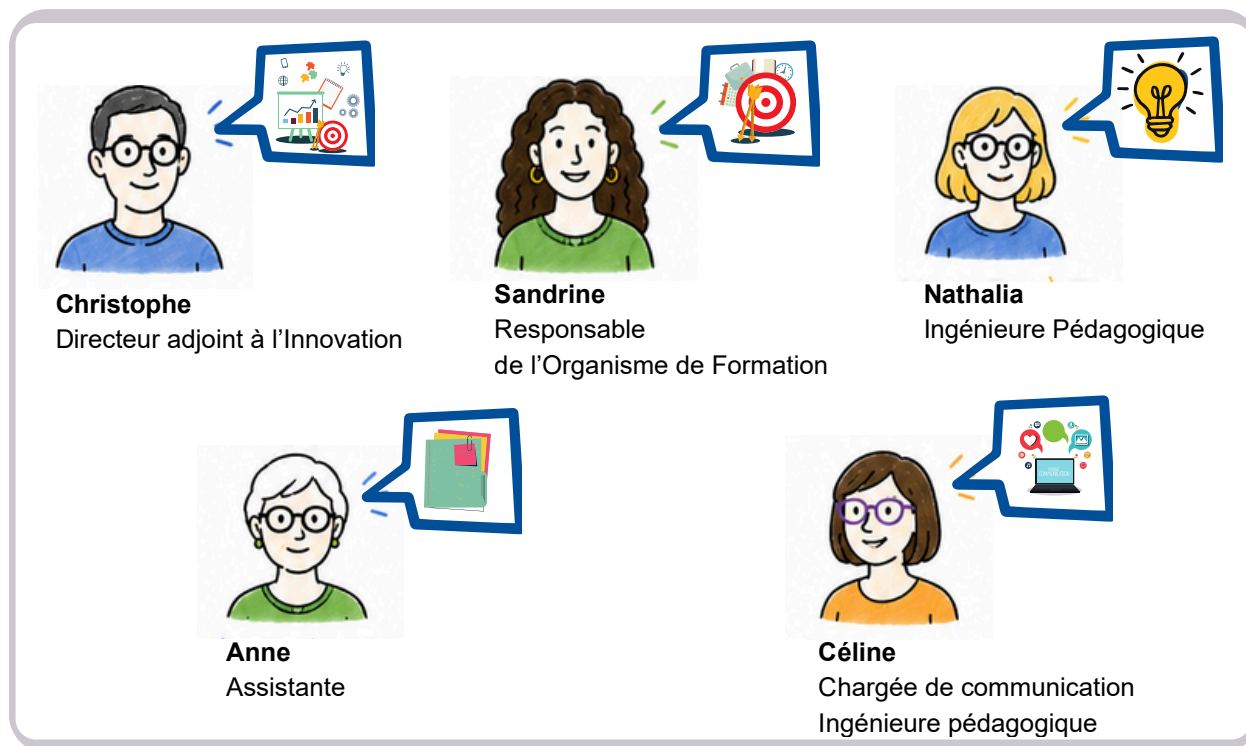
Notre processus de formation est labellisé par la certification QUALIOPI.

Nous favorisons
les modalités **participatives**, au
service de la **co-construction des**
savoirs



NOTRE ÉQUIPE

L'ÉQUIPE INTERNE



LE POOL DE FORMATEURS

L'ensemble de nos formateurs dispose d'une expertise métier, pédagogique, et/ou d'usage.

Des formateurs - professionnels internes au Centre Ressources Régional

- 21 formateurs internes
- Profils : directeur, responsable territorial, responsable de dispositif FPPV, responsable de projets, FPPV, éducateur, ergothérapeute, cadre de santé, responsable Appui Ressources...

Des formateurs concernés par le handicap

- 11 formateurs
- Une expertise d'usage / expérientielle
- Des profils variés : des personnes concernées, des proches aidants

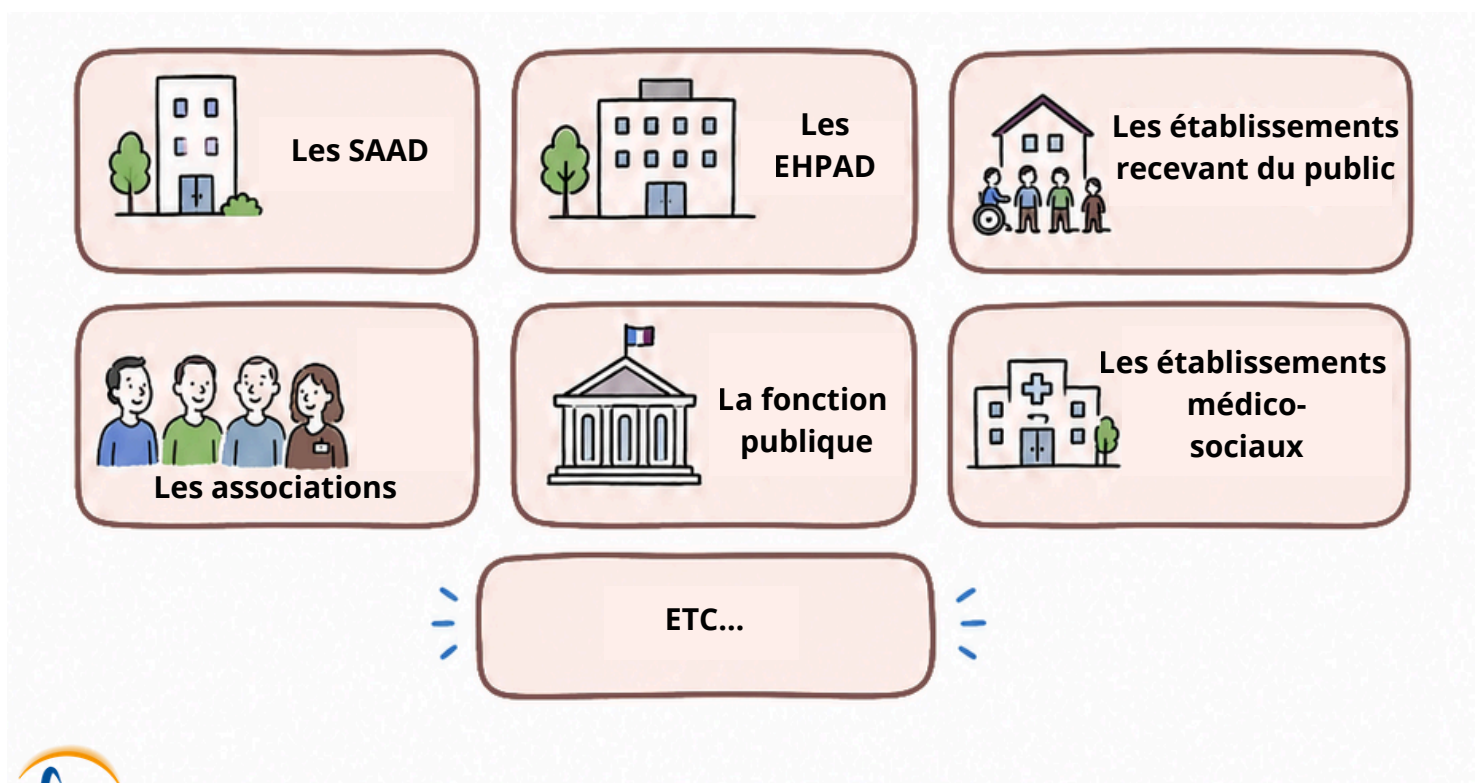
Des formateurs externes

- 5 formateurs externes
- Profils : professionnels du secteur médico-social, concernés ou non par le handicap

Dans le cadre de notre démarche qualité, tous nos formateurs sont formés à la posture de formateur et/ou soutenus dans l'ingénierie pédagogique

LE PUBLIC

- ✓ **Les membres de gouvernances associatives**
- ✓ **Les directeurs, managers, chefs de service, ...**
- ✓ **Les fonctions supports, les fonctions transverses**
(chef de projet, chargé de mission, ...)
- ✓ **Les professionnels de terrain**
(éducateurs, moniteurs d'atelier, aides à domicile, ...)
- ✓ **Les personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité**
- ✓ **Les pair aidants**
- ✓ **Les bénévoles**
- ✓ **Les professionnels concernés par l'accueil, l'accompagnement de personnes en situation de handicap**
(AESH, Agents d'accueil, animateurs, CIP, ...)



ILS NOUS FONT CONFIANCE



NOS CLIENTS PARLENT DES FORMATIONS



“Le rythme de la formation, les interactions ainsi que le formateur ont été pour moi les principales forces de cette formation.”

Public : professionnel de SAAD
Juin 2026



“La possibilité d’être en situation réelle avec des co-formateurs de qualité”

“La mise en pratique, avec les personnes concernées”

Public : professionnel de la fonction publique territoriale
Mars 2026



“Le programme et le déroulé pédagogique qui suivent une logique structurée”

Public : professionnel de l’emploi accompagné
Avril 2026



“Les techniques d’animation et le fait d’illustrer la théorie par des exemples concrets basés sur l’expérience du formateur.”

Public : Professionnel d’établissement du médico-social
Mars 2026



“La clarté et l’apport du contenu, l’expérience du formateur viennent répondre à cet enjeu de perfectionnement.”

Public : FPPV
Septembre 2025



“Une journée alliant théorie et cas pratiques. Cela m’a permis de mieux comprendre les notions abordées et d’imaginer de nouvelles façons de mettre en pratique ce que je connais déjà.”

Public : Conseiller en emploi accompagné
Octobre 2025



“Qualité des animateurs, richesse des apports.”

Public : Direction du médico social
Novembre 2025



“Réflexion sur le changement de posture. Voir d’autres façons de procéder et d’accompagner avec l’autodétermination et la mise en place du projet de vie.”

Public : Professionnel d’établissement du médico-social
Avril 2026



“Alternance de supports, partage de connaissances, d’expérience... Permettent la prise de recul.”

Public : Professionnel d’établissement du médico-social
Mars 2026

L'IMPACT DE NOS FORMATIONS



Pour les personnes

- Retrouver sa place de décisionnaire dans son projet
- Plus d'autodétermination et de pouvoir d'agir
- Plus de participation



Pour les professionnels

- Une concrétisation d'un changement de posture professionnelle
- Une posture plus coopérative
- Des outils directement mobilisables



Pour les organisations

- Une visibilité de la transformation de l'offre médico-sociale
- L'opérationnalité du pouvoir d'agir dans toute l'organisation
- Une meilleure qualité d'accompagnement



Pour les institutions

- Plus de démarches inclusives
- La mise en oeuvre de stratégies d'accessibilisation
- Une réalisation de la commande publique

SOMMAIRE DES FORMATIONS

FORMATIONS EN INTRA - A destination de publics issus de votre organisation

19

SUR MESURE

FORMATIONS INTRA:	20
Nous construisons vos formations et parcours de formation sur mesure	
Décrivez votre besoin, expliquez vos objectifs et nous construisons une formation personnalisée	

FORMATIONS EN INTER - A destination de publics issus d'établissements différents

21

COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)	24
Les clés pour comprendre, communiquer et accompagner au quotidien	
ACCUEILLIR UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP	25
Démarche de mise en conformité avec la Loi des ERP (capacité d'accueil supérieure à 200 personnes)	
EMPLOI ET TROUBLE DU DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)	26
Les outils de l'accessibilisation	
VIEILLISSEMENT ET TROUBLE DU DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)	27
Comprendre, prévenir, accompagner	

TRANSFORMER SES PRATIQUES

TRANSFORMER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	30
Faire évoluer sa pratique "terrain" dans le cadre de la transformation de l'offre	
FAIRE ÉMERGER LA DEMANDE D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE	31
Repères et outils pour un accompagnement personnalisé	
ACCOMPAGNER AUTREMENT LES PARCOURS PROFESSIONNELS	32
PROJET DE VIE, PROJET D'ACCOMPAGNEMENT	33
Comprendre, distinguer, articuler	

SOMMAIRE DES FORMATIONS

SOUTENIR LES DROITS ET LE POUVOIR D'AGIR

AUTODETERMINATION ET TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)	36
Transformer ses réflexes professionnels	
VIE AFFECTIVE INTIME ET SEXUELLE ET TROUBLE DU DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL	37
Comprendre, prévenir, accompagner	
VAIS : VIE AFFECTIVE INTIME ET SEXUELLE	38
Apprendre à co-animer l'exposition « Mes Amours »	

CONSTRUIRE DES PARCOURS PERSONNALISES

CERTIFICATION FPPV (EN PARTENARIAT AVEC LE CNAM NOUVELLE AQUITAINE)	40
FPPV : FACILITEUR DE PROJETS ET PARCOURS DE VIE	41
Renforcer sa pratique	

COMMUNIQUER DE MANIERE ACCESSIBLE

FALC (FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE) : NIVEAU 1	44
Rendre sa communication écrite et orale facile à comprendre	
FALC (FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE) : NIVEAU 2	45
Rendre sa communication numérique, audio ou vidéo facile à comprendre	

FORMATIONS EN INTRA

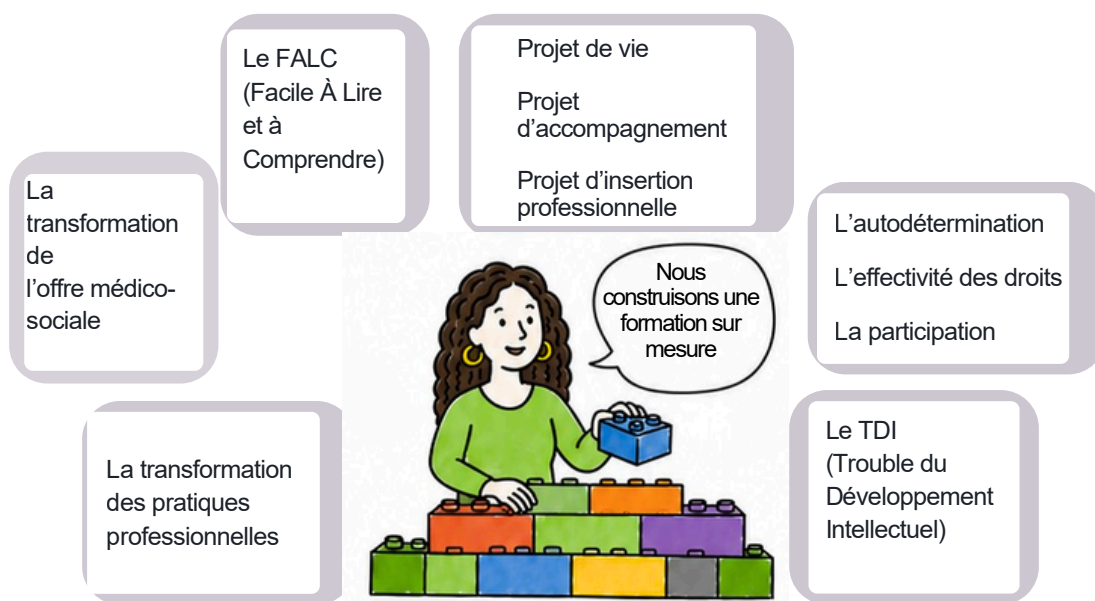
À destination de publics
issus de votre organisation

FORMATIONS INTRA : NOUS CONSTRUISONS VOS FORMATIONS ET PARCOURS DE FORMATION SUR MESURE



tarif groupe: sur devis

Parce que vous avez des objectifs qui vous sont propres, des attentes spécifiques en lien avec vos projets, nous construisons aussi des formations sur mesure, sur la base de l'analyse de vos besoins.



FORMATIONS EN INTER

À destination de publics issus d'établissements différents

COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)

Les clés pour comprendre, communiquer et accompagner au quotidien



4 octobre 2027



BORDEAUX



7.00 heures (1.00 jour)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 300 €

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à rencontrer, accueillir ou accompagner des adultes ou enfants présentant des Troubles du Développement Intellectuel (TDI). Elle apporte des repères essentiels pour adapter sa communication et son accompagnement au quotidien. Elle permet de développer une relation respectueuse des capacités et des besoins de chaque personne accompagnée, que ce soit individuellement ou au sein d'un groupe.

PUBLIC



- Professionnels
- Bénévoles
- Familles et proches aidants

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANTS

- Un professionnel du médico-social expérimenté dans l'accompagnement des personnes avec TDI



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travail sur les représentations
- Partage d'outils



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

• Comprendre les caractéristiques du TDI et leurs conséquences dans la vie quotidienne

(Je comprends le fonctionnement de la personne avec un TDI)

Troubles de neurodéveloppement et Trouble du Développement Intellectuel

Principales caractéristiques du Trouble du Développement Intellectuel

Conséquences du TDI sur la compréhension, la communication, les apprentissages, les relations sociales

Facteurs influençant un comportement

• Identifier les capacités, besoins et ressources des personnes pour favoriser leur participation

(Je change de regard sur les capacités des personnes avec un TDI)

Représentations sociales du handicap et impacts sur les pratiques et sur les personnes

Capacités, ressources et besoins de la personne

Situations favorisant l'expression des compétences des personnes

• Adapter sa communication et sa posture aux besoins de la personne

(j'entre en relation et je m'adapte à chaque personne)

Éléments de communication favorisant les échanges

Juste posture professionnelle : niveaux de guidance, notion de soutien et d'expérimentation, cadre et limites, ...

Spécificités aux différentes étapes de la vie

Spécificités du groupe et de l'individuel

Notions d'adaptation et d'accessibilisation



ACCUEILLIR UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Démarche de mise en conformité avec la Loi des ERP (capacité d'accueil supérieure à 200 personnes)

(Ordonnance n°2014-1090 du 26/09/14 et loi de ratification du 05/08/15)



3 juin 2027



BORDEAUX



7.00 heures (1.00 jour)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 300 €

Au-delà des problèmes de mobilité, discerner les enjeux d'accessibilité autour de l'accueil des personnes en situation de handicap est un sujet de plus en plus prégnant. Il concerne l'ensemble des professionnels au contact du public.

Par une approche ludique et des mises en situation adaptées au contexte professionnel des apprenants, la formation permet d'acquérir les compétences et bons réflexes nécessaires à l'accueil de tout public en situation de handicap.

PUBLIC



Tout professionnel en contact physique et/ou téléphonique avec un public en situation de handicap

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANT

- Professionnel du secteur médico-social exerçant auprès de personnes en situation de handicap



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Mises en situation
- Apprentissage par le jeu



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

• Comprendre les enjeux autour de l'accueil des personnes en situation de handicap au regard d'un contexte historique, légal et sociétal

Evolution de la place des personnes en situation de handicap dans la société

Contexte légal relatif à l'obligation de formation des professionnels en contact avec le public et les notions de responsabilités légales et morales

Représentations autour du handicap et de la personne en situation de handicap

Leviers mobilisables pour faciliter la prise en compte des droits des personnes et leur accès aux services des établissements publics et privés

• Développer des pratiques d'accueil adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap

Différentes formes de handicap

Bonnes pratiques à mobiliser en situation d'accueil : gestes, techniques, postures et outils

Rôle de la personne chargée de l'accueil (facilitateur, régulateur, médiateur...)

Techniques permettant une prise en compte de la situation de chaque personne



EMPLOI ET TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)

Les outils de l'accessibilisation



23 juin 2027



BORDEAUX



7.00 heures (1.00 jour)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 300 €

En quoi le Trouble du Développement Intellectuel (TDI) impacte-t-il ou non l'accès ou le maintien dans l'emploi ? Quels supports, techniques, outils pouvons-nous activer pour permettre aux personnes présentant un TDI d'accéder aux savoir-faire et savoir-être inhérents au poste de travail qu'elles occupent ? Comment travailler et mobiliser les réseaux d'acteurs qui peuvent être ressources ? Cette formation privilégie les interactions et le partage d'expériences et permet de réfléchir à l'ensemble de ces questions.

PUBLIC



Professionnels du secteur médico-social et/ou acteurs de l'insertion professionnelle



INTERVENANT

- Professionnel du secteur médico-social expérimenté dans l'accompagnement de personnes avec un TDI



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Travail sur les représentations
- Partage d'expériences et d'outils

PREREQUIS

Aucun



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

• Identifier les conséquences des TDI dans l'emploi

Différences entre handicap et situation de handicap

Notion de capacités et incapacités

Caractéristiques physiologiques et intellectuelles et impacts sur l'emploi - zoom sur la Trisomie 21

• Développer des moyens d'accessibilisation et de compensation en emploi

Cadre réglementaire : compensation et accessibilisation

Processus d'accessibilisation d'un environnement professionnel

Moyens d'adaptation (au niveau émotionnel, comportemental, intellectuel)



VIEILLISSEMENT ET TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)

Comprendre, prévenir, accompagner



16 juin 2027



BORDEAUX



7.00 heures (1.00 jour)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 300 €

Le vieillissement des personnes présentant un Trouble du Développement Intellectuel, notamment de la Trisomie 21 présente des enjeux spécifiques. Aux conséquences du TDI s'ajoutent celles de l'avancée en âge. avec parfois un vieillissement précoce et l'apparition de pathologies particulières.

Cette formation permet d'identifier les effets du vieillissement sur la vie quotidienne, de repérer les signes d'alerte et d'adapter sa communication, sa posture et son accompagnement afin de préserver la qualité de vie, l'autonomie et la participation des personnes, en accompagnement individuel comme au sein d'un collectif.

PUBLIC



Professionnels du secteur médico-social et d'aide à la personne

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANTS

- Un professionnel du médico-social expérimenté dans l'accompagnement des personnes avec TDI et Trisomie 21



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Travail sur les représentations
- Transmission / Partage d'outils
- Analyse de cas cliniques



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Comprendre les spécificités du vieillissement des personnes avec un TDI, notamment la Trisomie 21**

Signes d'un vieillissement normal ou pathologique

Vieillesse précoce : repères et conséquences

Pathologies associées au vieillissement dans la T21: maladie d'Alzheimer, troubles sensoriels, ...

Particularités du suivi médical et recommandations spécifiques associées à la T21: prévention, dépistage, points de vigilance et coordination des acteurs

- **Repérer les signaux liés au vieillissement de la personne avec TDI, notamment avec une T21**

Modification des habitudes, capacités, besoins au fil de l'avancée en âge

Changements de comportement et exploration d'hypothèses diversifiées

Particularités de l'expression de la douleur et des inconforts chez la personne présentant une T21

Observation de signes d'alerte à associer ou non au handicap

- **Adapter son accompagnement pour préserver l'autonomie des personnes**

Conduite à tenir face aux changements de comportement

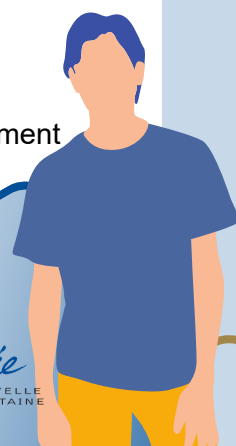
Levers de prévention : activité physique, stimulation cognitive, accessibilisation de l'environnement

Notions de soins, sécurité, respect des droits et des choix de la personne

Adaptation des niveaux de guidance

L'accompagnement de l'individuel dans le collectif

Analyse de situations professionnelles



TRANSFORMER SES PRATIQUES

TRANSFORMER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**Faire évoluer sa pratique “terrain”
dans le cadre de la transformation de l’offre**



16 et 30 novembre 2027



BORDEAUX



14.00 heures (2.00 jours)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 500 €

Face aux évolutions du secteur médico-social, transformer ses pratiques professionnelles est devenu un enjeu majeur pour accompagner les personnes en situation de handicap dans le respect de leurs droits. Pour autant, changer ses pratiques ne se décrète pas : ça se comprend, s’expérimente et se construit.

Cette formation propose de comprendre les fondements de cette transformation, d’identifier les changements possibles et d’engager des actions adaptées et opérationnelles en tenant compte de son contexte professionnel.

PUBLIC



Professionnels de terrain du milieu spécialisé ou du milieu ordinaire en lien avec un public en situation de handicap

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANT

- Professionnel du secteur médico-social ayant vécu une transformation de ses pratiques professionnelles.



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d’apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Débats dirigés
- Analyse de situations
- Partage d’outils



MODALITES D’EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Comprendre les enjeux de transformation des pratiques au regard d’un contexte historique, légal et sociétal**

(Pourquoi faut-il changer ?)

Contexte de transformation (historique, légal, sociétal)

Principes fondateurs des transformations professionnelles (droits fondamentaux, pouvoir d’agir, subsidiarité, compensation / accessibilisation)

Enjeux de cette transformation pour les acteurs et établissements

- **Repérer les freins et leviers de transformation des pratiques professionnelles**

(Sur quoi je peux agir ?)

Freins institutionnels et freins des acteurs (personnes accompagnées, professionnels, ...)

Ressources activables pour opérer cette transformation des pratiques

- **Développer une démarche de transformation de ses pratiques professionnelles**

(Comment je peux agir ?)

La méthode projet au coeur des nouvelles pratiques professionnelles

La posture de facilitation du professionnel

La coopération : rôle et place du professionnel et de l’ensemble des acteurs

La subsidiarité



FAIRE ÉMERGER LA DEMANDE D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE

Repères et outils pour un accompagnement personnalisé



22 et 23 novembre 2027



BORDEAUX



14.00 heures (2.00 jours)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 500 €

Faire émerger la demande d'une personne est une étape essentielle d'un accompagnement centré sur ses choix et ses aspirations. Comment accompagner une personne lorsque sa demande est floue, difficile à exprimer, voire absente ? Toute demande est-elle recevable ?

Cette formation vous apporte des repères, des outils concrets et vous aide à développer une posture professionnelle favorisant l'expression des besoins et des attentes afin de construire un accompagnement véritablement personnalisé.

PUBLIC



- Professionnels
- Bénévoles
- Familles et proches aidants

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANT

- Un Facilitateur de Projets et Parcours de Vie



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Travail sur les représentations
- Débat dirigé
- Partage d'outils



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

• Comprendre la place de la demande dans un accompagnement

Signification de la demande dans le secteur médico-social

Place de la demande dans le cadre de l'accompagnement

Principe de légitimité d'une demande

• Créer les conditions favorisant l'émergence d'une demande

Conditions d'émergence d'une demande

Posture favorisant l'émergence de la demande

Impact du cadre institutionnel

• Repérer les facteurs qui influencent la compréhension d'une demande

Cadre de référence, biais cognitifs, projections, ...

Différentes formes de demandes

Compréhension versus interprétation

Demande implicite, absence de demande, demande contradictoire, ...

Zones d'influence

• Utiliser des outils pour accompagner une demande

Outils d'aide à l'émergence, au soutien, et à la clarification d'une demande

Les techniques de questionnement

Les ressources à mobiliser



ACCOMPAGNER AUTREMENT LES PARCOURS PROFESSIONNELS



11 et 12 mars 2027



BORDEAUX



14.00 heures (2.00 jours)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 500 €

Accompagner des parcours professionnels ne consiste plus à orienter une personne vers un dispositif mais à construire avec elle un chemin vers l'emploi en mobilisant l'ensemble des ressources disponibles.

Cette évolution transforme les repères, la posture et les pratiques des professionnels.

Grâce à un travail sur les représentations, des mises en situation et des apports concrets, cette formation permet de développer une nouvelle manière d'accompagner les parcours professionnels, centrée sur les aspirations de la personne et l'ouverture du champs des possibles.

PUBLIC



- Professionnels du secteur médico-social, de l'emploi ou de l'insertion



INTERVENANT

- Professionnel de l'insertion professionnelle



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Travail sur les représentations
- Étude de cas
- Mises en situation



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

PREREQUIS



Aucun

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Comprendre les évolutions qui transforment les pratiques d'accompagnement vers l'emploi** (*Pourquoi les pratiques évoluent-elles ? - d'où ça vient ?*)

Evolution des politiques publiques

Changement de modèle, droits des personnes, emploi comme "droit commun"

Étapes clés de l'insertion professionnelle (jusqu'à la loi du plein emploi)

Evolution des dispositifs (ESAT hors murs, Appui spécifique, Emploi accompagné)

- **S'approprier les principes qui fondent les parcours vers l'emploi** (*Selon quelles valeurs agissons-nous ?*)

Finalité de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire

Principe du zéro exclusion

Place de l'évaluation, des capacités/incapacités, du pouvoir d'agir

Freins périphériques à l'emploi et les compétences psycho-sociales - Rôle de l'environnement

- **Construire des parcours professionnels personnalisés** (*Comment je fais ?*)

Passage d'une logique de prestation à une logique de parcours

Complémentarité des ressources du milieu ordinaire et du milieu spécifique

Combinaison des ressources et des dispositifs

La méthodologie de projet comme support d'accompagnement

- **Faire évoluer sa pratique professionnelle** (*Quel doit être mon positionnement ?*)

Soutenir sans décider, favoriser les choix, ouvrir les champs des possibles

Rôles, redevabilités, engagements et responsabilités des acteurs

Coopération équitable des acteurs du parcours professionnel au service de la personne



PROJET DE VIE, PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

Faire du projet un levier d'autodétermination



11, 12 et 28 mai 2027



BORDEAUX



21.00 heures (3.00 jours)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 700 €

Le projet de vie appartient à la personne. Le projet d'accompagnement constitue l'un des moyens de réalisation du projet de vie.

Cette formation propose de s'appuyer sur la méthode projet, non comme un simple outil d'organisation et de gestion, mais comme une démarche qui permet à la personne de développer son pouvoir d'agir, d'explorer les possibilités et de faire des choix éclairés. Les professionnels apprennent à construire, avec la personne, un projet d'accompagnement en cohérence avec le projet de vie, dans une logique de coopération et de corresponsabilité.

PUBLIC



- Tout professionnels du secteur social et médico-social
- Bénévoles, Proches aidants

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANTS

- Professionnel du secteur médico-social ayant une expertise de la méthode projet



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Jeu de rôle et mises en situation autour des étapes du projet : démarche active et participative
- Débat dirigé



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

• Comprendre le rôle du projet et les liens entre projet de vie et projet d'accompagnement

Evolutions du secteur médico-social : approche par les droits, autodétermination
Finalités et spécificités respectives du projet de vie et du projet d'accompagnement
Rôles, responsabilités et périmètre d'intervention des différents acteurs du projet
Articulations au quotidien entre projet de vie et projet d'accompagnement

• Ajuster sa posture professionnelle au regard de la méthode projet et des principes de l'autodétermination

Passage d'une logique d'évaluation des demandes à une logique d'accompagnement des choix
Notion de décision éclairée, d'expérimentation, de droit à l'erreur, de responsabilité partagée
Juste place du professionnel à chaque étape du projet
Posture d'accompagnement dans une logique de coopération

• Utiliser la méthode projet pour accompagner la personne à chaque étape de son projet

Les outils d'analyse de la situation et de l'environnement
Les ressources, contraintes et solutions possibles pour mener un projet
Les modalités de suivi et d'ajustement du projet d'accompagnement
Les outils de formalisation du projet et d'évaluation

• Construire un projet d'accompagnement avec la personne en lien avec son projet de vie

Traduction des choix en objectifs d'accompagnement
Contribution et rôles de chacun tout au long du projet
La coopération dans l'organisation et le suivi du projet d'accompagnement
Cohérence entre actions menées et projet de vie



SOUTENIR LES DROITS ET LE POUVOIR D'AGIR

AUTODÉTERMINATION ET TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)

Transformer ses réflexes professionnels



14 et 15 octobre 2027



BORDEAUX



14.00 heures (2.00 jours)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 500 €

L'autodétermination se construit dans les interactions au quotidien. Malgré des intentions légitimes de protection ou d'aide, certaines pratiques professionnelles peuvent limiter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Cette formation invite les professionnels à questionner leurs pratiques, à identifier les mécanismes parfois invisibles qui limitent les possibilités de choix des personnes accompagnées et à développer une posture favorisant leur participation. Parce que l'autodétermination ne dépend jamais de la seule personne, la formation intègre également le rôle de l'environnement (familles, partenaires, institutions) afin d'identifier les leviers permettant de créer un contexte favorable à son développement.

PUBLIC



Tout professionnel en lien avec des personnes avec un TDI



INTERVENANTS

- Professionnel du secteur médico-social formé à l'autodétermination et doté d'une expérience auprès de personnes avec un TDI



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travail sur les représentations
- Témoignage
- Étude de cas



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

PREREQUIS

Aucun



*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Expliquer les fondements et enjeux de l'autodétermination dans l'accompagnement de personnes présentant un TDI**

Origines de l'autodétermination et son évolution dans les politiques publiques

Concepts clés : composantes, piliers et besoins fondamentaux

Liens entre autodétermination, compétences psychosociales et qualité de vie

Bénéfices de l'autodétermination

- **Analyser sa posture professionnelle au regard des principes de l'autodétermination**

Représentations, croyances, automatismes qui influencent l'accompagnement

Effets de la surprotection, de l'infantilisation sur le pouvoir d'agir

Ecart entre intentions professionnelles et leurs effets réels

- **Développer des pratiques favorisant le développement de comportements autodéterminés**

La communication au service de la réflexion et la prise de décision

Zone proximale de développement et ajustement du niveau d'aide

Réflexes professionnels favorisant les choix, l'expérimentation, les apprentissages

Équilibre entre sécurité, prise de risque et autonomie

- **Identifier les freins et leviers de l'environnement sur l'autodétermination**

Influence des différents environnements (macro, méso, chrono, ...)

Les occasions spontanées ou provoquées pour développer l'autodétermination

Place des proches, des partenaires, de l'environnement

Clés d'un environnement propice à la participation sociale, à l'inclusion



VIE AFFECTIVE INTIME ET SEXUELLE (VAIS) ET TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL

Comprendre, prévenir, accompagner



1er et 2 mars 2027



BORDEAUX



14.00 heures (2.00 jours)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 500 €

La vie affective, intime et sexuelle est une dimension essentielle de la vie de chacun. Cette formation accompagne les professionnels pour faire évoluer leurs représentations, adopter une posture adaptée et favoriser le respect des droits, de l'autonomie et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

PUBLIC



Professionnels du secteur
médico-social

PREREQUIS



Aucun



INTERVENANT

- Une formatrice ayant une expérience dans le secteur médico-social et formée aux questions de VAIS



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Apports pratiques, éthiques et théoriques
- Mises en situation
- Travaux de groupes



MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

• Inscrire sa pratique dans le respect des droits et du cadre réglementaire

Représentations autour de la sexualité des personnes handicapées : tabou sociétal ?

Enjeux et approche plurielle de la VAIS (affection, intimité, sexualité, parentalité)

Repères juridiques, éthiques et réglementaires (droits à la vie privée, l'intimité, la santé sexuelle - notion de consentement, responsabilité des professionnels, des établissements)

Obligations et recommandations de bonnes pratiques (HAS)

• Communiquer sur la vie affective intime et sexuelle avec les personnes

Troubles cognitifs et approche de la sexualité

Climat de confiance et expression de la demande

Langage et vocabulaire : aborder le sujet de manière claire, accessible

Notion de gêne, de jugement : oser parler

Thématiques autour de la VAIS : IST, réseaux sociaux, contraception, violences, ...

• Développer une posture professionnelle adaptée

Place du bénéficiaire

Respect et juste distance dans son accompagnement

Gestion des informations préoccupantes ou événements indésirables

Démarche de réduction des risques

Limites et orientation vers les ressources et professionnels compétents

• Gérer les relations avec les familles autour des questions de la VAIS

Prise en compte des représentations et réactions des familles

Soutien à la parentalité et équilibre entre liberté individuelle et devoir de protection

Co-élaboration et co-construction d'un cadre de confiance



VAIS VIE AFFECTIVE INTIME ET SEXUELLE

Apprendre à co-animer l'exposition « Mes Amours »



11 mai 2027(matin)
1er et 2 juillet 2027



BORDEAUX



0.5 jour à distance
+ 2 jours en présentiel



Tarif Binôme : 750 €

Cette formation permet aux structures médico-sociales de réaliser des actions éducatives autour de la VAIS dans le respect du cadre réglementaire en vigueur. Organisée autour de la mise en place de l'exposition « Mes Amours », elle se déroule en deux temps :

1. Aider les professionnels à choisir un binôme d'animation (demi-journée en distanciel)
2. Préparer le binôme à animer l'exposition « Mes amours » (deux jours en présentiel)

L'exposition « Mes Amours » a été créée avec et pour des personnes présentant un TDI.

Elle utilise des outils variés et concrets pour aborder de façon simple et participative les sujets tels que : les émotions, les relations, le corps, le consentement ... Ainsi, les personnes concernées ont des repères clairs pour accéder à une vie affective, intime et sexuelle sécurisée et de qualité.

PUBLIC



Professionnels du secteur
médico-social et
personnes avec TDI

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANTS

- Un professionnel du secteur médico-social expérimenté dans l'animation de l'exposition "Mes Amours" auprès de binômes (professionnel/personne avec TDI)



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Apports pratiques et méthodologiques sur l'exposition « Mes Amours »
- Travail sur les représentations
- Mises en situation d'animation de l'exposition « Mes Amours » en binôme



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation de la satisfaction à chaud
- Evaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

Particularité : La première demi-journée concerne exclusivement les professionnels.

Les deux journées en présentiel concernent les binômes (professionnels et personnes avec TDI)

Cette exposition « Mes Amours » s'adresse à un public de + de 16 ans.

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

En visio (pour les professionnels) :

- **Identifier les conditions et les éléments à anticiper pour animer une exposition « Mes Amours »**

Connaissances de base à maîtriser

Matériel nécessaire et organisation en amont et aval

- **Constituer son binôme pour co-animer l'exposition « Mes Amours »**

Qualités et compétences requises, posture attendue

En présentiel (pour les binômes) :

- **Comprendre les enjeux de l'exposition « Mes Amours »**

Parler de la VAIS : Comment ? Pourquoi ? Intérêt de la pair-aidance.

Adaptation de l'animation aux besoins et au rythme des participants

- **Mettre en pratique l'exposition « Mes Amours »**

Déroulé de l'exposition et enjeu des étapes

Accueil et règles du groupe

Supports de l'exposition (panneaux, films, ...)

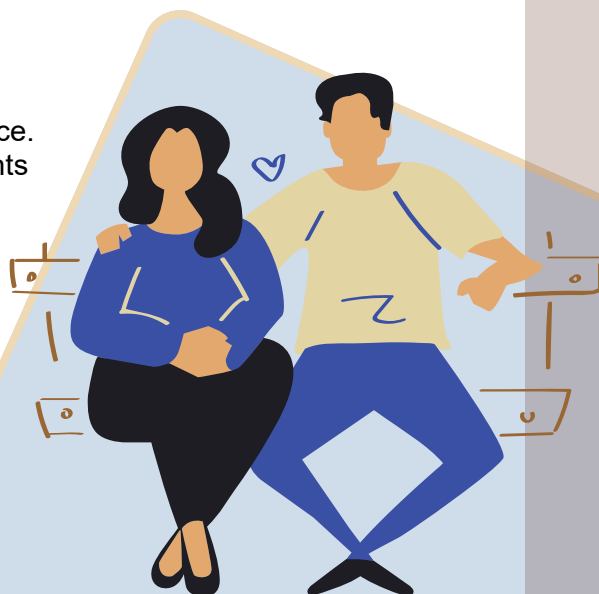
Evaluation de la journée

- **Adopter une posture d'animateur pendant l'exposition**

Rôle et autorégulation dans le binôme

Animation et régulation du groupe

Techniques de questionnement des participants



CONSTRUIRE DES PARCOURS PERSONNALISES

FPPV: FACILITEUR DE PROJETS ET PARCOURS DE VIE

Titre inscrit au RNCP
(Code RNCP 40639)

le cnam
Nouvelle-Aquitaine

Cette formation est proposée dans le cadre d'un partenariat avec le CNAM Nouvelle Aquitaine :
<https://www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr/page-site,certificat-de-competences-fppv,158>



8 sessions mensuelles
de 3 jours en présentiel



CNAM Bègles



Infos & Inscription
Votre conseillère : Hélène DABJAT
helene.dabjat@lecnam.net

Le facilitateur de projets et parcours de vie (FPPV) soutient les familles et/ou les personnes (en situation de handicap, de fragilité sociale, etc.) dans l'élaboration et la formalisation de leur projet de vie. Il fournit les ressources nécessaires pour permettre à chacun d'exprimer ses propres choix, définir et mettre en œuvre un projet de vie global. Par son action et son rôle d'appui, il renforce l'autonomie des bénéficiaires en évitant toute interférence dans leur capacité de décision et d'action. Il contribue ainsi à la prévention des ruptures de parcours et assure un accompagnement adapté et évolutif. Cette formation répond à un besoin de certification soutenant le développement de ce métier qui consiste à être en appui à la maîtrise d'ouvrage du projet des familles/aidants et des intéressés.



PUBLIC

- Salarié ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif, etc.



PREREQUIS

- Titulaires d'un niveau Bac +2
- et/ou d'une expérience professionnelle significative en tant que salarié ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif, etc.



MODALITES D'EVALUATION

- La production d'un projet tutoré
- La production d'un dossier d'analyse des contextes et de leurs enjeux
- L'élaboration d'un portfolio de compétences
- La rédaction d'un rapport de stage

LES ACTIVITES DE FPPV

• Soutien à la formulation et la mise en œuvre du projet de vie

Aide à définir les besoins, les objectifs et les étapes du projet

• Mobilisation des ressources et des acteurs du territoire

Coordination avec les structures du secteur spécialisé et du droit commun (écoles, santé, logement, loisirs, etc.)

• Accompagnement à l'exercice des droits

Aide à la compréhension des dispositifs existants et aux démarches administratives

• Suivi et ajustement du projet

Évaluation continue du projet avec les bénéficiaires et proposition d'adaptations si nécessaire.

• Veille stratégique et développement des partenariats

Identification des évolutions législatives et constitution d'un réseau de professionnels

UNITES D'ENSEIGNEMENTS

- **USSA3S** : Appui à maîtrise d'ouvrage et effectivité de l'accès aux droits
- **USSA3T** : Maîtrise d'ouvrage : définition et pilotage du projet de vie
- **USSA3U** : Le système équitable de coopération comme ingénierie de l'accessibilité
- **USSA3V** : Stratégie et méthodologie d'évaluation de l'autrement capable
- **USSA3W** : Identification et entretien des compétences du FPPV en lien avec la transformation de l'offre
- **USSA3X** : Communication et légitimation du métier de FPPV
- **UASA0P** : Préparation au métier de FPPV



FPPV : FACILITEUR DE PROJETS ET PARCOURS DE VIE

Renforcer sa pratique



14 et 15 décembre 2027



BORDEAUX



14.00 heures (2.00 jours)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 500 €

Le métier de Facilitateur de Projets et Parcours de Vie existe depuis 2016, et une certification nationale permet aux professionnels d'en acquérir les fondamentaux. Pour autant, la formation continue reste essentielle pour consolider ses compétences et accompagner les évolutions du métier.

Ce module d'approfondissement s'adresse aux Facilitateurs déjà formés. Tourné vers la pratique, il met l'accent sur l'application concrète de la méthodologie de projet au regard des réalités de terrain, et offre un espace de réflexion collective sur les nouveaux dilemmes du métier, près de 10 ans après sa création.

PUBLIC



Professionnels formés au métier de facilitateur et en poste

PREREQUIS



- Avoir suivi une formation de FPPV
- Occuper un emploi de Facilitateur



INTERVENANT

- Responsable de Dispositif d'Appui aux Projet et Parcours de Vie (DAPPV) et/ou ayant une expertise en méthodologie de projet, formateur pour le CRN100A



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Etudes de cas : démarche active et participative
- Echanges de pratiques
- Partage d'outils



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation de la satisfaction à chaud
- Evaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Situer son métier de FPPV dans un environnement politique, législatif et sociétal en mouvement**

Contexte politique et législatif : actualités, rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS).
Déploiement national du métier

- **Utiliser la méthode projet pour soutenir la personne dans l'élaboration de son projet de vie**

Définition du projet de vie

Finalité d'un projet de vie

Phases et étapes de la méthodologie de projet : conception, planification, mise en œuvre et bilan

Enjeux et outils de la phase de conception

- **Modéliser les éléments permettant à la personne de conduire son projet de vie**

Éléments clés d'un projet de vie

Outils et posture pour soutenir la personne dans l'appropriation et la communication de son projet

Méthodes et outils pour soutenir la personne dans la conduite de son projet de vie

Co-construction des objectifs du projet de vie

- **Repérer les dilemmes du métier**

Traitement des inactifs, les relances

RGPD

Événements indésirables

Revue de situation

Les pas de côté/les zones grises...



COMMUNIQUER DE MANIÈRE ACCESSIBLE

FALC (FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE) NIVEAU 1

Rendre sa communication écrite et orale facile à comprendre



7 et 28 avril 2027



BORDEAUX



14.00 heures (2.00 jours)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 500 €

Rendre l'information accessible, c'est permettre à chacun de participer pleinement à la vie en société.

Le FALC est une méthode qui permet de rendre les informations accessibles. Elle bénéficie aux personnes en situation de handicap intellectuel mais également à toute personne pouvant rencontrer des difficultés ponctuelles ou durables de compréhension : personnes âgées, en situation d'illettrisme, allophones,...

Cette formation apporte les bases indispensables pour adapter ses écrits et sa communication orale, tout en intégrant les personnes concernées dans la conception et la validation des supports.

PUBLIC



- Professionnels issus de toute structure: associations, services publics, médico-social, collectivités, ...
- Bénévoles, proches aidants



INTERVENANTS

- Un professionnel du secteur médico-social formé au FALC
- Un coformateur en situation de handicap formé au FALC



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Exercices pratiques
- Mises en situation, travaux en sous-groupes



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation de la satisfaction à chaud
- Evaluation des acquis de la formation

PREREQUIS

Aucun



*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

• Identifier les enjeux et les règles du FALC dans un document écrit

Différences entre accessibilité et FALC

Le FALC comme levier d'autodétermination et de participation

Règles du FALC communes à tous les supports : lexicale, sémantique, structurelle, déontologique

• Associer les personnes concernées dans l'élaboration d'un document

Enjeux de co-construction avec les personnes concernées

Préparation d'une séance de co-construction

Posture et techniques d'une séance de co-construction

Recueil des retours et validation

Exercices pratiques avec des personnes en difficulté de compréhension/de lecture

• Adapter sa communication orale pour favoriser sa compréhension

Freins de l'accessibilité orale

Techniques pour rendre un message oral accessible : vocabulaire, supports visuels, rythme, ...

Exercices pratiques



FALC (FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE) NIVEAU 2

**Rendre sa communication numérique, audio ou vidéo
facile à comprendre**



22 septembre 2027



BORDEAUX



7.00 heures (1.00 jour)



Tarif groupe : sur devis

Tarif individuel : 300 €

Les supports numériques, les vidéos et les contenus audio occupent une place croissante dans notre communication. Pourtant, ces formats peuvent créer de nouveaux obstacles à la compréhension.

Cette formation permet de transposer les principes du FALC aux supports numériques afin de concevoir des contenus réellement accessibles et utilisables par tous.

PUBLIC



- Professionnels issus de toute structure: associations, services publics, médico-social, collectivités, ...
- Bénévoles, proches aidants

PREREQUIS



Avoir suivi le niveau 1 et/ou avoir les compétences "de base" sur le FALC



INTERVENANTS

- Un professionnel du secteur médico-social formé au FALC
- Un coformateur en situation de handicap formé au FALC



TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Exercices pratiques
- Mises en situation, travaux en sous-groupes



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation de la satisfaction à chaud
- Evaluation des acquis de la formation

*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

• Adapter des contenus audio ou vidéo en utilisant les règles du FALC

Rappel des règles du FALC communes à tous les supports

Obstacles à la compréhension

Adaptation du scénario, du langage oral

Informations sonores et visuelles (images, pictogrammes)

Posture, gestuelle, ...

Exercice pratique d'adaptation d'un support audio en présence d'une personne concernée

• Identifier les critères permettant d'améliorer ses supports numériques

Règlementation autour de l'accessibilité numérique

Critères d'accessibilité numérique (contrastes, couleurs, navigation, ...)

Exercices pratiques : test d'un support numérique avec une grille et formulation d'améliorations



MÉMO



06 21 25 32 36



ateliertransformation@t21aquitaine.fr

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Nous retrouver



70 avenue des Pyrénées
33140 Villenave d'Ornon



accès

Nous suivre



formation-ateliertransformation.fr



NOTES

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. A single vertical red margin line runs down the right side of the page. The paper is set against a dark grey background.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Désignation

L'Atelier Transformation désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 70, avenue des Pyrénées 33140 VILLENAVE D'ORNON.

L'Atelier Transformation met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'Atelier Transformation
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'Atelier Transformation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'Atelier Transformation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

L'Atelier Transformation effectue la ou les prestations commandées, soit avec ses moyens propres soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels il aura passé des contrats de co-traitance ou de sous-traitance. Les éventuels sous-traitants n'auront pas à être agréés expressément par le cocontractant mais devront se soumettre aux mêmes engagements que ceux formulés dans le présent document et ce, sous l'entière et seule responsabilité de l'Atelier Transformation.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'Atelier Transformation s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'Atelier Transformation un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'Atelier Transformation, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Sanction de la formation

Les attestations ne pourront être transmises qu'après l'accomplissement de la formation. En tout état de cause, l'Atelier Transformation n'est tenu qu'à une obligation de moyens et pas de résultat.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le prix de chaque formation intègre les frais liés à la réalisation de ladite formation, tels que mentionnés dans la proposition faite au client par l'Atelier Transformation. Tout engagement de frais supplémentaires sera soumis à l'accord préalable et écrit du client, et facturé en sus.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'Atelier Transformation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

- Report ou annulation du fait de l'Atelier Transformation

Si l'effectif prévu n'est pas suffisant au regard des conditions pédagogiques et de ce qui est prévu dans chaque fiche produit ou proposition commerciale, l'Atelier Transformation se réserve le droit d'annuler la session ou de reporter certaines sessions. L'Atelier Transformation prévient alors les participants immédiatement et par écrit le client, au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de l'action, et lui ouvre le choix entre le remboursement (si des sommes ont été versées)

ou le report de la prestation ou de l'inscription à une date ultérieure la plus proche possible sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation de ce chef.

Si aucune date n'est possible ou ne convient, l'Atelier Transformation s'engage à rembourser le participant ou son financeur ; dans ce cas, un virement sera opéré dans un délai maximum de 30 jours ouvrés sur envoi de la demande de rétractation accompagnée d'un RIB.

- Interruption ou annulation de la formation du fait du client ou du bénéficiaire

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : ateliertransformation@t21aquitaine.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Cas de force majeure

Aucune des parties au contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si cela résulte d'un cas de force majeure. Lorsque, par la suite de cas de force majeure, l'Atelier Transformation est dans l'impossibilité de poursuivre la prestation, le contrat ou la convention conclue avec le client est résilié de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le client est toutefois tenu au paiement prorata temporis des prestations réalisées par l'Atelier Transformation. Si par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'Atelier Transformation. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'Atelier Transformation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Le client peut exercer ce droit en écrivant à l'adresse : ateliertransformation@t21aquitaine.fr

L'Atelier Transformation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'Atelier Transformation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bordeaux.



t21somie
NOUVELLE
AQUITAINE

Site Association Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine

